Alcohol and Gaming Commission of Ontario

Commission des alcools et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East

90, avenue Sheppard Est

Suite 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4 Bureau 200 Toronto (Ontario) M2N 0A4

Tel./Tél.: 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario



Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Georgian D	Georgian Downs						
Date	29 août 20	29 août 2023		Heure de départ		19 h 15		
Conditions météorologiqu	Nuageux (Temp. : 17	Nuageux (Temp. : 17 °C)		Venteux		14 km/h Sud-Ouest		
État de la piste Rapide Courses 1 à 6 (Variante 0 s)								
Nombre de courses	10	Courses de qualification	S.O.		Nombre total 84 d'inscriptions			
Total des paris \$ 124,471 mutuels								
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pist	Visite d l'enqué			Rapport du juge en chef sortant		

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Fred Brethour	Andrew Van'tWout	Peter Gillies (à distance)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau:

Dernière soirée de course de la saison 2023.

Des tests d'haleine par bandelette ont été utilisés pour la Course 2.

Nick Boyd et Sylvain Lacaille ont été autorisés à se retirer chacun de deux courses.

Courses:

Course 1 – Le #1, "Carson Star Choice", a été signalé dans la statistique avec l'obstruction subie à cause du bris d'allure survenu au #5, "St Lads Criminal", avant le poteau de 1/4 de mille.

Aucun placement n'a été requis.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Le #1, "Dancelike Ehskippr", a été programmé sans entraves par erreur.

Le cheval s'est également qualifié le 16 août avec entraves.

Course 4 – Examen du bris d'allure survenu au #5, "Casanova Joe", avant le départ.

Course 5 – Anthony Haughan a été autorisé à se retirer de ses dernières courses après cette course (Courses 9 et 10).

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Forte pluie avant la Course 7.

Les juges ont discuté avec les représentants de professionnels du milieu hippique, Paul Mackenzie et Steve Byron, avant la parade préalable à la Course 7.

La course a été déclarée *Hors programme* une fois que la voiture de départ n'a pas pu s'écarter du peloton de chevaux au moment du départ.

On a opéré un remboursement totalisant \$ 23,529.

Les autres courses inscrites au programme ont été annulées en raison de l'état de la piste.

Réclamations:

Course 2

"Promise Me A Win" (1), pour \$7,000, entraîneur Derick Anderson, propriétaire Russ Gourlie.

"Sauble Play" (2), pour \$7,000, entraîneuse Cara Steacy, propriétaires Clarke Steacy et Victoria Macinnis.